



## Séjour sportif : Classe natation à Hauteville-Lompnès (01)

<b>POURQUOI ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à des élèves d'écoles n'ayant pas accès à des installations nautiques de s'engager dans un projet d'apprentissage de la natation. La formule « séjour » facilite les progrès de par l'aspect massé de l'enseignement et favorise la dynamique de classe inhérente à ce type de projet.</li> <li>- Développer les compétences du vivre ensemble entre les élèves en scolarisation ordinaire et les élèves relevant de l'éducation spécialisée.</li> <li>- Participer à la formation active des enseignants par la mise en pratique des savoir-faire des animateurs USEP et la diffusion des démarches USEP mettant l'enfant au centre du projet éducatif.</li> </ul>
<b>QUOI ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une classe transplantée de 5 journées et 4 nuitées associant des classes de milieu ordinaire et des élèves relevant de dispositifs ou d'établissements spécialisés.</li> <li>- Pour les enseignants, une rencontre préalable sur site pour se familiariser avec la structure et le projet pédagogique natation présenté par les cadres USEP, pour faire connaissance avec les collègues qui partageront la semaine et envisager ensemble les modalités du travail en commun.</li> <li>- Le programme intègre un module de 8 séances de natation, à raison d'une ou deux par journée, complété par des temps partagés de travail « en salle », en amont et en aval des séances de natation.</li> <li>- La dernière séance est en formule « portes ouvertes » aux familles qui viennent assister au passage des « brevets USEP de natation ».</li> </ul>
<b>QUI ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Commission Technique USEP (CT) en partenariat avec l'Inspection Académique de l'Ain (CPC EPS impliqués spécifiquement dans la préparation et la mise en oeuvre du module.)</li> <li>- Les enseignants des classes ordinaires et des dispositifs spécialisés.</li> <li>- Les élèves engagés dans le projet.</li> <li>- Les parents accompagnateurs (vie collective du séjour) et les familles spectatrices de la dernière séance.</li> </ul>
<b>QUAND ?</b>	<p>Une semaine dans l'année scolaire. Du mardi matin au samedi midi pour permettre aux familles de venir assister au passage des brevets.</p>
<b>OÙ ?</b>	<p>Centre Européen de Stages et Séjours Sportifs d'Hauteville-Lompnès (01) : H3S, et piscine municipale</p>
<b>COMMENT ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enseignement se fait dans un bassin (25m×10) intégralement aménagé à l'aide de matériel (tapis, cages d'immersion, cordes, objets immergés ou flottants...) constituant un dispositif de parcours variés et différenciés favorisant l'activité d'un groupe hétérogène.</li> <li>- L'aménagement du bassin permet une évolution autonome des enfants quel que soit leur niveau. Les adultes sont responsables de zones dans lesquelles les enfants sont amenés à agir. Ainsi tous les enfants se partagent la totalité de l'espace d'activité sans distinction de groupe.</li> </ul> <p><i>Cette « mixité » des élèves est l'une des conditions de la réussite de ce travail dans la mesure où il permet à chacun de mieux connaître l'autre et de mieux vivre ensemble.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le contenu des séances est systématiquement adapté à la réalité des élèves présents grâce à une collaboration étroite entre les enseignants responsables des classes et les cadres USEP tout au long de la semaine.</li> <li>- L'encadrement des séances est assuré par les cadres USEP, les enseignants et les AVS concernés. La formule nécessite un encadrement minimum de 6 adultes par séance.</li> </ul>

<b>Commentaire de la vidéo présentée</b>	<p>Les images tournées lors de ce séjour ne permettent pas, <i>a priori</i>, de distinguer le groupe d'origine des enfants. C'est un bon indicateur de la réussite de notre projet qui vise à faire vivre et apprendre ensemble et en même temps, des enfants dont un certain nombre relève de besoins éducatifs particuliers.</p> <p>Ces images ne sont donc pas démonstratives dans la mesure où elles ne montrent pas spécifiquement des enfants en situation de handicap mais elles sont révélatrices de la réalité d'un temps d'apprentissage partagé où les compétences sont construites dans un espace et un temps commun.</p>
--	---